

**Question écrite du 23 janvier 2023 de Mme Florence Kraft-Babel et M. Maxime Provini:
«Pourquoi empêcher les producteurs locaux de faire de la publicité en ville de Genève?»**

Dans la *Stratégie climat de la Ville de Genève* relatant la liste des mesures prioritaires de la Ville (document D-29, annexe 3, page 2, mesure 10¹), nous lisons qu'il faut interdire la publicité commerciale en Ville.

Considérez-vous que les publicités de cinémas soient des publicités commerciales?

Et les publicités de produits suisses et locaux tels que Caran d'Ache ou Jouets Weber? Ou pour les pharmacies, les producteurs viticoles genevois, les producteurs agricoles suisses et genevois, pour les produits AOC, pour le chocolat suisse? Et les publicités d'horlogerie helvétique? Et les publicités pour les pâtisseries (actions Stettler de Noël par exemple) et pour les foires locales telles que Les Automnales?

¹ Stratégie climat de la Ville de Genève. Liste des mesures, 2022 https://conseil-municipal.geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/?sdl_uid=137989&sechash=1bff4567